



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE :

Accord cadre à bon de commande pour l'élaboration de schéma directeur de gestion des eaux pluviales et des eaux de ruissellement pour 15 communes

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur et adresse auprès de laquelle des informations peuvent être obtenues :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS
39 Boulevard Victor Hugo
33670 CREON

Pour les questions d'ordre administratif et technique, les candidats sont invités à prendre contact au préalable avec Madame Pascale BERTHELOT – DGS de la Communauté de Communes du Créonnais– via la messagerie de la plateforme demat-ampa.fr

Procédure de passation : procédure adaptée (articles L 2123-1 et R 2123-1 et suivants du CCP)

Durée de l'accord-cadre : Deux ans

Début prévisionnel de la mission : 28 mars 2024

Justificatifs à produire par les candidats : DC1, DC2, NOTI, acte d'engagement, attestations d'assurance en cours de validité (RC et décennale), documents de consultations signés (RC, CCTP, CCAP), renseignements permettant d'apprécier la capacité professionnelle et technique du candidat.

Date limite de réception des offres :

Vendredi 15 mars 2024 à 12h sur plateforme demat-ampa.fr

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères et des pondérations suivants :

Prix 50 % / Technique 50%

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX, sis à 9, Rue Tastet, B.P. 947, 33063-BORDEAUX CEDEX